



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

OBJET : Demandes de dérogations mineures

AVIS PUBLIC

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité;

Qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le 3 mai 2021 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Lot numéro 5 437 585 du cadastre du Québec (122, route Pouliot)

Demande de Diane Gagnon portant le numéro 2021-04-0011 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de régulariser :

- 1- L'emplacement du gazebo à 0.72 mètre de la ligne de terrain arrière comparativement aux 2 mètres minimum prescrit à l'article 5.4.16 h) du règlement de zonage numéro 003-2013 en vigueur;
- 2- La superficie du terrain de 2999,8 mètres carrés comparativement aux 3000 mètres carrés prescrit à l'article 5.1.2 b) du règlement de lotissement numéro 004-2013 en vigueur.

Lot numéro 5 437 355 du cadastre du Québec (421, avenue Pie-X)

Demande de Jacques Martel portant le numéro 2021-04-0012 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de permettre le lotissement d'un lot ayant une largeur sur rue de 36 mètres minimum plutôt que 50 mètres, tel que prescrit à l'article 5.1.2 a) du règlement de lotissement numéro 004-2013 en vigueur.

Lot numéro 5 437 587 du cadastre du Québec (128, route Pouliot)

Demande de Pierrette Fortin portant le numéro 2021-04-0013 et ayant pour effet, si la demande est accordée, d'autoriser une marge de recule arrière de 0 mètre pour la remise plutôt que 1 mètre, tel que prescrit à l'article 5.4.4 e) du règlement de zonage 003-2013 en vigueur.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EN ADRESSANT SES QUESTIONS À L'ADRESSE directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca avant le 3 mai 2021 à midi.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 16 AVRIL 2021

Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Val-des-Sources, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 16 avril 2021 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 080-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 avril 2021

Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et secrétaire-trésorière